



Mensuel du Cercle
socioculturel

2013
12



« LES AMIS DE BOUSVAL » asbl – n° entreprise : 412.041.152 – IBAN : BE69 0680 3974 6078 BIC : GKCC BE BB – www.lessamisdebousval.be

Editorial

Bousval aujourd'hui et demain. Avec nous !

Vous souvenez-vous de l'article paru dans le « Journal de Genappe » du mois de septembre 2013 sous le titre « Genappe aujourd'hui et demain. Avec vous ! » ?

Les autorités communales y présentaient les projets pour l'avenir de Genappe et de ses 8 villages.

Deux outils doivent nous permettre de préparer le futur, le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) accompagné de l'agenda 21 et le schéma de structure.

Ces outils ne sont pas réservés aux seuls experts et bureaucrates. Ils doivent être au service et à la portée des citoyens ; les choix politiques doivent être lisibles.

Ces outils donneront aux autorités une vision claire de la situation sur le terrain ; ils leur permettront d'établir des projets argumentés et de prendre rapidement et en toute transparence les décisions qui engagent l'avenir (permis de bâtir, gestion de l'urbanisme, sécurité routière...).

Les « simples » citoyens doivent être associés aux choix faits par les politiques malgré leur complexité

juridique et financière.

Il appartient aux politiques d'aider les citoyens à acquérir ce savoir « administratif » leur permettant de mieux comprendre les contraintes rencontrées par les élus, maïeur, échevins, conseillers communaux.

L'article présente des idées de projets à financer dans le cadre du PCDR (rénovation de la place de la Gare, création d'une maison de village, des logements tremplins, un atelier rural) et des perspectives plus théoriques (épanouissement de tous les êtres humains (!), cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables).

Le schéma de structure, lui, servira à guider l'aménagement du territoire, pour un projet de développement durable ; en plus de sa fonction d'inventaire, il permettra de mesurer les potentialités et les contraintes.

Cet article du « Journal de Genappe » lance une dynamique intéressante et même passionnante ; nous, citoyens et politiques, devons veiller à ne pas rester au stade d'une liste de bonnes intentions.

Sommaire

Page 2

Marché de Noël

Echo d'une activité passée

Rendez-vous sur les sentiers
2013 à Genappe

Page 3

Incivilités

Trop, c'est trop, dans le domaine
de La Motte

Le passé à Bousval

A la recherche du pilori disparu

Page 4

Nouvelles de Bousval

Barrières rouges du pré-RAVeL

Activités et manifestaions

Dit avec humour : « Foin du blabla ! », les actions entreprises doivent faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Par exemple, quel est le bilan des projets lancés en 2009, le Conseil du Développement durable (CDR) et le Contrat d'Avenir local (CAL) ?

Nombre de citoyens s'y sont investis consacrant des heures à des réunions où les idées fusaient.

Des projets réalistes et pas trop ambitieux ont été proposés. Qu'en est-il ? Quels sont les acquis concrets ?

Nous voulons vraiment que Bousval aujourd'hui et demain, ce soit AVEC NOUS !

POL

Noël

Les cartes de vœux de Bousval sont arrivées !

Présentez vos bons vœux pour 2014 grâce à une carte « spéciale Bousval » !

Carte avec pli + intercalaire « Meilleurs vœux » + enveloppe

En vente :

- * dans les commerces,
- * au stand Amis de Bousval au marché de Noël les 14 et 15 décembre,
- * par paiement au compte bancaire BE69068039746078 des Amis de Bousval.

Cartes de vœux 2014
avec intercalaire et enveloppe



1 carte 1,20 €
5 cartes 5,50 €
10 cartes 10,00 €

En vente dans les commerces de Bousval



Vous invite à son 5ème
MARCHÉ DE NOËL
le week-end des 14 et 15
décembre

Place de la Gare à Bousval
(devant la salle Gossiaux
et face à l'école communale)



Venez nombreux et réservez déjà ce week-end dans vos agendas !

Stands d'artisans locaux, vin et jus de pomme chauds, spectacles, animations pour les enfants, petite restauration samedi et dimanche dans une grande tente chauffée, **mégatartiflette** samedi soir dans une ambiance jazz ainsi que dimanche midi.

Venue du **Père Noël** samedi vers 17 h.

AMBIANCE GARANTIE ET ENTRÉE GRATUITE !

Réservation de votre stand exposant à la friterie Patatou, sur labousvaloise@gmail.com ou au 0471/08 28 91. Coût : 30 € pour le WE ; matériel à disposition : tables et chaises, électricité ; à emporter : votre décoration, luminaires et votre bonne humeur.

Accès exposants samedi à partir de 11 h, ouverture du marché de 14 h à 23 h.

Dimanche : accès à partir de 9 h 30, ouverture à 10 h 30 pour l'apéro et fin prévue vers 19 h.

Réservation pour la tartiflette : à la friterie Patatou, sur labousvaloise@gmail.com ou au 0471/08 28 91. La tartiflette sera servie le samedi de 18 h à 20 h et le dimanche de 13 h à 15 h.

Prix : adulte : 13 €, enfant : 10 €

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour soutenir nos projets

Echo d'une activité passée

Rendez-vous sur les sentiers 2013 à Genappe

A Ways, ce dimanche 20 octobre 2013 à 9 h 30, les vaches qui broutent dans les prés le long de la Dyle viennent nous saluer ; les montagnes de Thy dominent le vallon où serpente la Dyle entre deux anciens moulins. Chargés des outils de débroussaillage, nous nous dirigeons vers le lieu de l'action.



Aux dernières maisons d'une impasse publique, accessible pour les modes doux, les deux sentiers retenus pour l'action offrent d'un côté, un accès rapide au pré-RAVeL et de l'autre, une jolie promenade qui, passant par un sous-bois, donne sur le chemin

de Thy.

Le premier sentier franchit la Dyle sur une passerelle, s'étire entre la rivière et une pâture et, passant sous un pont du pré-RAVeL, le rejoint à flanc de talus. Cet été, les ronces et les orties ont proliféré et découragent le passage ; des branches jonchent le sol et masquent l'accès au pré-RAVeL. Nous ne ménageons pas nos efforts pour rendre le tracé praticable. La ville de Genappe interviendra pour améliorer un passage glissant et pour installer un panneau de signalisation à l'accès au pré-RAVeL.

Le second sentier franchit le ri de Pissebèche en face de la première maison puis passe à gué un ri sans nom ; il gravit un coteau boisé et débouche en lisière face à une clôture entre un pré et une culture. Ici, à nouveau, chacun s'attèle à l'ouvrage pour tronçonner un arbre barrant le passage, ôter des ronces et dégager l'assiette du sentier qui longe la clôture noyée sous les prunelliers ; les branches sectionnées sont entassées. Ce sentier sera aménagé par la ville qui placera un pertuis dans le ri de Pissebèche et un tourniquet aux deux extrémités de la clôture. Les panneaux de signalisation sont offerts par *sentiers.be*, l'association organisatrice de l'action en Wallonie.

Grâce à cette action citoyenne, menée en collaboration avec la ville, ces deux sentiers seront rendus praticables ; ils seront utilisés par les villageois, qu'ils apprécient la promenade ou qu'ils fassent le choix de la mobilité douce pour se déplacer.

Nous adressons nos remerciements à *sentiers.be* qui dynamise l'action en Wallonie, à la ville de Genappe pour sa participation active et bien sûr à tous ceux, petits et grands, qui ont œuvré avec enthousiasme pour mener à bien ce beau travail de terrain utile à tous. Merci aussi à la famille de Ways qui nous a invités à pique-niquer à sa table.

A l'année prochaine pour un nouveau « rendez-vous sur les sentiers » qui se déroulera peut-être dans votre village.

Nos projets ne s'arrêtent pas là : dès le mois de janvier 2014, nous vous proposerons une promenade mensuelle commentée à la rencontre des huit villages de l'entité de Genappe. Nous parcourons les sentiers nouvellement signalés par la ville à la découverte du riche patrimoine naturel et bâti.

Nous vous donnerons un premier rendez-vous à Houtain-le-Val.

Si vous souhaitez participer à nos promenades et/ou à nos



actions d'entretien de sentiers à Genappe, n'hésitez pas à nous contacter.

Michèle Fourny, Environnement-Dyle,
environnement.dyle@gmail.com

Olivier Gerin et Colette Wibo, Amis de Bousval,
adbousval@gmail.com

Incivilités

Trop, c'est trop, dans le domaine de La Motte...



Le thème de la ville de Genappe pour combattre les incivilités.

C'est une magnifique journée d'automne aujourd'hui ! Le ciel est bleu azur, le soleil brille, l'air est frais sans être froid, la nature se pare de mille et une magnifiques couleurs.

Je décide de profiter de la beauté de la nature dans le Bois de La Motte, du jeu des rayons de soleil entre les feuilles des arbres et me dirige, le cœur joyeux, vers le petit bois de la rue du Sablon.

Quel étonnement et quelle désolation en découvrant l'état du sol près de la chapelle Jésus sauveur ! Des passants ont profité du banc et de l'endroit bucolique pour s'arrêter un moment, boire, manger, fumer et ... malheureusement, ils ont laissé derrière eux les traces de leur passage : paquets de cigarette, bouteille de coca, emballages et même une calculatrice en mille morceaux !

Ma journée avait pourtant si bien commencé !

Sont-ce les mêmes personnes qui, quelques mois auparavant, ont également attristé mon fils lorsque, comme à son habitude, il voulut se cacher dans le vieux tronc creux du châtaignier plusieurs fois centenaire sur le sentier de promenade du petit bois de la rue du Sablon ? Quelle déception ! Il était rempli de bouteilles vidées de leur vin !

N'y a-t-il pas suffisamment de parcs à conteneurs et de bulles à verre pour se débarrasser gratuitement de ces déchets en verre ? Qu'est-ce que cela rapporte de plus d'amener ses vidanges jusqu'au bois pour les cacher et salir la nature plutôt que de les déposer aux bulles à verre où elles seront recyclées ?

CCA

Le passé à Bousval

A la recherche du pilori disparu...

Henri Briet vient de publier un article intéressant sur le pilori de Bousval dans la revue du Cercle d'histoire de Wavre, (Wavriensia, 2013, N°2).

Il faut savoir que, sous l'ancien régime, le droit de rendre justice engendrait des revenus. Il se concédait

en même temps que la terre dans le régime féodal. On distinguait la basse justice (mesures de police, injures, dégâts des bêtes...), la moyenne justice (infractions plus graves), la haute justice pour juger les crimes et infliger les peines les plus sévères ou les plus lourdes. Dans la chartre du Hainaut de 1619 (ch.130,I), il est écrit : « haute justice s'entend et comprend de faire emprisonner, piloriser, échafauder, faire exécution par pendre, décapiter, mettre sur roue, bouillir, ardoir, enfouir, flastrir, exoriller, couper poing, bourser, fustiger, torturer, lever cors morts... ». On voit qu'en cette matière, l'imagination n'a guère de limites... L'exposition publique (le placement d'un homme sur le pilori) était une peine infamante : elle était plus grave que le blâme ou l'amende honorable, mais beaucoup moins redoutable que le fouet, la mutilation, les galères, le bannissement et la question.

Ces droits furent abolis la nuit du 4 août 1789 et le décret du 13 avril 1791 supprima tous les droits honorifiques « ci-devant attachés à la qualité du seigneur justicier ». Lorsque les Français envahirent les Pays-Bas autrichiens après la bataille de Fleurus le 26 juin 1794, les piloris furent supprimés.

En 1905, un voyageur, Arthur Cosyn, de passage à Bousval, signale : « Il reste deux pierres de soubassement qui ont servi de seuils de porte pour la porcherie et le lieu d'aisance de la maison de Norbert Guiette (1606-1881) située vis-à-vis de l'église ». Cette maison correspond aux numéros 30, 32 et 34 de la rue Haute.

Paul Briet, le frère de l'auteur, à l'occasion d'une de ses promenades, a trouvé dans une prairie située derrière la ferme Vermeiren un vestige dont on peut penser qu'il est un des quatre éléments du socle du pilori : un côté d'un octogone de 70 cm en granit pierre bleue d'Ecausines.

Où se trouvait donc le pilori ? Toujours à un endroit de passage au centre du village.

L'auteur propose trois hypothèses : la première, près de l'église mais pas sur la place communale, à l'époque cimetière du village ; la seconde, en face de la franche taverne (estaminet et maison communale de l'époque) dans la maison située juste en face du porche de l'église ; la troisième, à l'entrée de la rue des Brassines suivant une



Pilori de Braine le Château

iconographie de 1730.

Mais, pour rappel, ce n'est que le socle qui témoigne, la colonne, le fût, devrait un jour être retrouvée tenant compte de sa longueur et de son poids.

L'avenir nous le dira peut-être...

POL

Nouvelles de Bousval

Barrières rouges du pré-RAVeL



Un lecteur, J-M Cailleau, nous fait part de son avis ; nous le publions car il participe à la réflexion sur ce sujet :

« Suite à la lecture du Bousvalien, je souhaite réagir à votre obsession qui consiste à vouloir garder rigoureusement fermées les barrières situées aux carrefours du pré-RAVeL avec les routes locales.

Le cycliste que je suis emprunte quotidiennement le pré-RAVeL sur le trajet Bousval-Ottignies et retour ; franchir les barrières, particulièrement celles de la rue du Grand Arbre, est un exercice qui demande bien souvent de mettre pied à terre ; la raison principale en est le placement inadéquat de ces obstacles qui, apparemment, ne vous a pas posé question.

Je suis persuadé de la bienveillance de ceux qui s'obstinent à fermer les barrières mais le bon sens oblige à reconnaître que ce travail a été bâclé ; les responsables du RAVeL eux-mêmes en sont conscients.

Alors, avant de souligner les vertus de ces chicanes, il importe de tester, mesurer et observer sans parler du type de barrière qui, ici, représente un obstacle à hauteur de la tête pour les très jeunes cyclistes encore peu assurés.

Je termine en vous remerciant pour votre publication et pour votre attachement aux valeurs rurales de notre village. »

Des accidents ont, à plusieurs reprises, été évités de justesse aux croisements du pré-RAVeL avec la rue du Grand Arbre et avec la rue de La Roche. Un choc entre une voiture et un cycliste laisserait l'automobiliste indemne mais il pourrait être fatal au cycliste qui serait, de plus, considéré comme fautif car n'ayant pas respecté la priorité. Les barrières dont parle J-M Cailleau sont apparues comme une façon de protéger les cyclistes, usagers faibles, en les incitant à ralentir et à traverser prudemment.

Il apparaît qu'il serait souhaitable de concilier la sécurité et la fluidité de la circulation pour les cyclistes comme pour les automobilistes ; un représentant de l'association « Chemins du Rail » se propose de venir à Bousval pour donner un avis autorisé sur ce sujet (suite dans un prochain Bousvalien).

Profitons de l'occasion pour rappeler que le port du casque est vivement recommandé aux cyclistes et, pourquoi pas, rendu obligatoire.



Table de jardinage

Les « tables de jardinage » se poursuivent même en hiver pour préparer le printemps à l'aise ; vous pouvez aussi fréquenter le cercle horticole chez nos voisins de Court-Saint-Etienne ; il accueille les Bousvaliens qui souhaitent participer à ses activités. Il faut visiter son site web et son calendrier des travaux mensuels.

www.le-reveil-horticole.be

Activités et manifestations

Décembre

3 Réunion du cercle Les Amis de Bousval

20 h chez Lube

14-15 Marché de Noël

Bousval, c'est génial

Voir l'invitation en page 2

15 Table de jardinage

à 10 h 30

Tél. : Martine Lemoine 010 61 20 92

18 Don de sang

Ecole communale - avenue des Combattants, 49
de 17 h à 19 h 30

Janvier

7 Réunion du cercle Les Amis de Bousval

20 h

19 Table de jardinage

à 10 h 30

Tél. : Martine Lemoine 010 61 20 92